



N° Azur 0 810 108 135
PREMIER APPEL LOCAL

La Lettre

de SOS homophobie

N°61
septembre-
octobre 2004

Lettre d'information destinée exclusivement
aux membres de SOS homophobie

À la Une ...

Paris, le 28 juillet 2004

Annulation du mariage de Bègles : la justice s'attaque au couple homosexuel

L'annulation du premier mariage homosexuel français par la justice française est indéniablement une atteinte à la reconnaissance du couple homosexuel par la justice de notre pays. Bien que cette décision de justice fût prévisible, SOS homophobie la dénonce et appelle les politiques français à œuvrer pour l'accès au mariage pour les couples de même sexe. Tant que les homosexuels n'auront pas acquis l'égalité des droits avec les hétérosexuels, l'homophobie ne pourra pas être combattue efficacement.

Le premier mariage homosexuel, célébré le 5 juin 2004 à Bègles par Noël Mamère, vient d'être annulé par le Tribunal de Grande Instance de Bordeaux. Le couple a décidé de faire appel de cette décision de justice. Au nom de l'égalité des droits, seule condition pour faire diminuer l'homophobie dans notre pays, nous demandons que le droit français donne accès au mariage civil pour les couples homosexuels.

Nous ne saurions accepter plus longtemps d'être considérés comme des sous-citoyens. Pour l'égalité, agissons !

Paris, le 18 août 2004

Une nouvelle agression homophobe : une politique de prévention est plus que jamais urgente !

Samedi 14 août 2004, à Marseille, un jeune homme, David, a été violemment agressé sur un lieu de drague homo par un groupe de jeunes qui l'ont tabassé et insulté. SOS homophobie dénonce les agressions physiques dont sont toujours trop souvent victimes des homosexuels en France. Nous appelons les pouvoirs publics, et tout particulièrement le Ministère de l'Education Nationale, à mettre en place une politique de prévention ambitieuse et efficace pour que les adolescents soient enfin sensibilisés au respect et à l'acceptation des différences.

David, un étudiant de 26 ans habitant à Marseille, a été victime d'une sauvage agression physique le week-end dernier. Alors qu'il discutait avec un de ses amis sur un lieu de drague marseillais, un groupe d'une dizaine de jeunes l'a pris à partie, puis l'a suivi jusqu'à le bloquer dans une impasse avant de l'agresser en l'insultant « sale pédé, on va t'arranger ». Ensanglanté, victime de multiples fractures au visage, David est actuellement hospitalisé. Il vient de subir une opération chirurgicale suite à ses blessures, et restera soigné pendant plusieurs semaines. Les agressions physiques semblent se multiplier, nous recevons d'ailleurs de plus en plus de témoignages en faisant état.

Tant que nous ne sensibiliserons pas la population française, et plus particulièrement les plus jeunes, à la lutte contre l'homophobie, au respect des autres et spécifiquement des différentes orientations sexuelles, les lois resteront insuffisantes. Combien d'autres agressions homophobes devons-nous encore déplorer avant que le gouvernement ne se décide enfin à mettre en place les actes forts qui nous ont été promis et qui permettraient de vaincre ce fléau ?

Paris, le 2 septembre 2004

Académie de Versailles : SOS homophobie obtient l'agrément pour intervenir dans les établissements scolaires

Bonne nouvelle en cette rentrée 2004 : SOS homophobie vient de recevoir l'agrément permettant d'intervenir dans les lycées et collèges de l'académie de Versailles afin d'y présenter son module de prévention et de sensibilisation à l'homophobie.

Ces derniers mois, de nombreux homosexuels ont été agressés en toute impunité ; ces agressions démontrent qu'une loi pénalisant les propos et actes homophobes est plus que jamais nécessaire. Néanmoins, cette loi ne sera efficace qu'accompagnée d'une véritable politique d'éducation et de prévention, comme nous l'avons rappelé au Premier Ministre lorsqu'il nous a reçus en juillet 2004. C'est dans le cadre de ce processus éducatif qu'intervient SOS homophobie devant les élèves mais aussi devant tout adulte exerçant une fonction pédagogique dans les établissements. L'année dernière **plus de 700 élèves dans 5 régions** ont été sensibilisés par notre association.

D'autres demandes d'agrément auprès des rectorats de Paris et de Créteil, ainsi qu'au niveau national (Ministère de l'Education) ont été déposées. A Créteil notre demande a été rejetée, non sur le fond, mais parce qu'elle ferait double emploi avec la demande d'agrément national. Nous espérons que les dossiers en cours seront jugés favorablement et que les portes des lycées et collèges français vont enfin s'ouvrir à la lutte contre l'homophobie et la lesbophobie !

SOLIDARITE AVEC DAVID

Paris, le 14 septembre 2004

Samedi 14 août 2004, à Marseille David, un étudiant de 26 ans, a été violemment agressé. Cette agression a marqué les esprits de par sa violence et par les blessures qui ont été infligées à la victime. Hospitalisé pour une longue période, souffrant en particulier d'une quadruple fracture au visage, David a besoin de notre soutien pour l'accompagner dans ses démarches juridiques, pour le soutenir face aux dépenses de santé qu'il va assurément devoir engager, et pour l'aider à retrouver rapidement et dans de bonnes conditions son quotidien d'étudiant.

David avait en effet trouvé un job d'été, destiné à financer une partie de ses études, qu'il a du abandonner suite à l'agression qu'il a subie. Il a aujourd'hui besoin de notre soutien financier, de nos encouragements. Plusieurs personnes nous ont contactés pour savoir comment l'aider.

Avec son accord, SOS homophobie a décidé de lui servir de relais. Si vous le souhaitez, libellez les chèques à l'ordre de David GROS et envoyez vos courriers à :

SOS homophobie
Solidarité David GROS
C/o CGL
BP 255
75524 Paris cedex 11

**Droit de réponse au Figaro
Anti-communautarisme quand tu nous tiens...**

Le 20 février 2003 Monsieur Rioufol affirmait sans hésitation dans un bloc-notes vindicatif « la pénalisation des propos homophobes relève de la tyrannie du politiquement correct »¹...

Le 10 septembre 2004, dans la même chronique, le même Monsieur Rioufol persiste et signe pour dénoncer la « victoire du communautarisme rose »². « Victoire », bigre, le mot n'est pas faible et certainement pas écrit au hasard ! « Victoire », dites-vous Monsieur Rioufol, mais « victoire » sur quels supposés ennemis ? Le seul combat que nous menons à SOS homophobie est celui de l'égalité des droits

¹ Le Figaro du 20/02/04

² Le Figaro du 10/09/04

et du respect de l'autre. Autant de valeurs figurant au fronton de nos chères écoles républicaines justement (dont vous prenez si fort la défense) mais dont le sens semble vous échapper quelque peu. Contrairement à ce que vous affirmez, en usant et abusant d'amalgames faciles et complaisants (communautarisme gay et fondamentalisme islamique : même combat !), nous ne complotons pas contre la République et ne voulons en aucune façon instaurer un quelconque ordre rose. Plutôt que d'alimenter leurs fantasmes et d'exploiter leurs peurs, rassurez donc vos lecteurs, c'est votre devoir de chroniqueur.

Vous n'aimez pas les homosexuels : c'est tout à fait votre droit. Le nôtre est de vivre dans un Etat de droit.

L'Académie de Versailles nous permet aujourd'hui d'aller le démontrer dans les écoles et les lycées : croyez bien que nous allons nous y employer.

« Victoire », disiez vous ? La seule victoire qu'il nous paraisse utile de distinguer ici est celle de la Raison.

Commission lesbophobie Réunion du mercredi 9 juin

Présents : Lionel, Lisette, Laure, Janick, Marie, Joëlle, Nicolas, Sylvie, Baba, Roseline et Nadine.
Excusées : Christine, Sophie.

Toutes les salles du CGL étant occupées, nous nous sommes retrouvés ce mercredi soir, 9 juin, dans le salon de l'appartement de Nadine, que certaines ont eu la délicatesse de trouver « finalement plus agréable que la cave du CGL »...

Après un récit circonstancié des aventures bruxelloises des courageuses représentantes de la commission lesbophobie, nous sommes passées au vif du sujet : L'ENQUETE !

Laure, afin que chacun et chacune comprenne que l'heure des vacances n'avait pas encore sonné, nous a transmis les souhaits impatients du bureau, qui pourraient se résumer à un rapide « Alors, ça vient ? ». Sans vouloir à tout prix nous justifier auprès du bureau, nous avons tout de même souhaité lui faire part de quelques remarques pour modérer son impatience.

L'enquête terminée fin janvier, il nous a fallu saisir plus de 1800 réponses, réunir toutes les bases de saisies en une seule, qu'il a fallu ensuite nettoyer de toutes ses incohérences. La base propre nous a déjà livré les résultats bruts fin avril. Puis nous avons listé plus de 700 témoignages, que nous avons classés afin qu'ils ne soient pas seulement une illustration de notre étude, mais complètement intégrés à notre enquête, base de données à part entière.

Mi-mai nous avons présenté notre travail et les résultats bruts à Bruxelles. Aujourd'hui, en ce début du mois de juin, c'est-à-dire à peine quatre mois après avoir recueilli nos derniers formulaires, nous entamons la phase d'analyse à proprement parler. Nous avançons. Bien sûr, personne n'ignore que les résultats sont attendus et nous sommes, toutes et tous, tout à fait conscients de l'importance que revêt pour l'association ce travail engagé. Mais nous voulons tous que ce qui sortira de cette enquête soit un ouvrage fiable qui fasse référence, et pour cela il nous faut du temps. Nous avons les énergies et les compétences nécessaires au sein de la commission pour y arriver. Toutefois, la nécessité de devoir informer assez vite sur cette enquête nous a amenés à concevoir notre plan d'analyse par sujets afin de permettre une communication en plusieurs temps. Un thème analysé dans son entier pourra nourrir une communication sur l'enquête. Nous envisageons, quand tout sera terminé, de publier notre travail dans son intégralité.

Aujourd'hui, où en sommes nous ?

La partie descriptive des 'répondantes' est achevée en ce qui concerne les chiffres. Nous avons mis en place trois groupes de travail pour mener l'analyse :

- Lionel et Lisette produisent les chiffres.
- La production des hypothèses et des explications de ces chiffres sera confiée à la commission qui se scindera en plusieurs équipes de travail.
- La partie graphique et la mise en page des chiffres et des textes reviennent à Nicolas et Marie.
- Les groupes de travail se sont organisés pour la première partie : l'un travaillera sur l'historique de l'enquête, l'autre sur l'étude descriptive et l'interprétation des chiffres.

Nadine

Bureau

Réunion du vendredi 25 juin

Présents : Ronan, Laure, Christine, Stéphane, Flannan, Laurent

Invité : Lionel

1 - Point courrier : peu de courrier en cette fin juin, hormis plusieurs mailings associatifs liés à des événements du mois de juin.

2 - Colloque : Laure se rendra à un colloque à Rouen, où elle parlera de la lesbophobie.

3 - Enquête sur la lesbophobie : Lionel a été invité à cette réunion de Bureau pour parler des résultats de l'enquête sur la lesbophobie lancée en octobre 2003. Les données sont très riches, et peuvent être exploitées « à la demande », pour faire un focus sur un secteur d'activité particulier par exemple. En attendant, et pour commencer à communiquer sur cette enquête, une publication concise devrait être prête pour fin octobre, en sachant qu'on garderait le concept des résultats plus complets pour plus tard.

4 - Trésorerie : Stéphane doit relancer les différentes personnes qui doivent de l'argent à l'association (Follivores, guide pratique, etc.), car malgré ses précédentes relances il manque encore pas mal de rentrées d'argent pour finaliser les comptes pour l'AG. Dans le même temps, et à leur demande, nous faisons un don de 100 euros à l'ACGLSF (Association Culturelle des Gays et Lesbien(ne)s Sourds de France), qui rencontre actuellement quelques difficultés.

5 - Marche : nous faisons un dernier point sur les préparatifs pour la Marche (mégaphone par exemple). Sébastien Nouchet a confirmé qu'il participerait à la marche avec SOS homophobie. Il ne devrait pas y avoir de débordements (le responsable de la sécurité pour SOS homophobie que je suis l'espère !), mais il faut prévoir toute la logistique pour aller chercher Sébastien à la gare.

Laurent

Conseil d'administration

Réunion du vendredi 25 juin

Présents : Laure P., Gilles, Noëlle, Julien P., Laurent, Ronan, Christine

1 - Rencontre Premier Ministre : Ronan et Fabrice doivent rencontrer le Premier Ministre. Après discussion, les thèmes qui seront abordés sont la loi contre les propos homophobes, le Pacs, le mariage et l'homoparentalité. Bonne chance à Ronan et Fabrice !

2 - Prise de parole en public : de par notre présence plus importante en province et dans diverses manifestations, certaines personnes de l'association ont pris la parole en public (notamment Flannan lors de la Marche de Lille, Michel R. à propos d'IMS, ou encore nos correspondant-e-s régionaux dans différents journaux locaux). Après un long débat sur le rôle des portes-paroles, il en est ressorti les membres (notamment les membres actifs) sollicités lors d'une manifestation, par exemple, doivent être capables de répondre au mieux aux questions des journalistes. Lorsqu'un journaliste souhaite interviewer un représentant de SOS homophobie, par exemple suite à un communiqué de presse, Ronan est toujours le contact presse, mais il peut renvoyer le journaliste vers un des portes-paroles. Il y a donc coexistence d'un président (et d'une vice-présidente) et de portes-paroles, ce qui peut être un peu déconcertant pour les journalistes, vu qu'ils n'ont pas un interlocuteur unique.

3 - Sébastien Nouchet : Sébastien sera présent à la Marche des Fiertés LGBT de Paris. Accueillons-le au mieux !

Laurent

Assemblée générale annuelle

Du mardi 29 juin

Avec 52 signatures sur la feuille de présence (y compris les procurations), le quorum est atteint (plus des trois quarts des membres actifs)

1 - Rapport Moral

Deuxième année au bureau pour certains d'entre nous, première pour d'autres, sous la vigilance de membres du Conseil d'Administration expérimentés et impliqués dans la vie de notre association : nous avons essayé de tenir compte de ce qui nous avait été demandé en fin d'année dernière. Etre davantage présents sur la scène médiatique et inter-associative, tout en garantissant le sérieux et l'efficacité de SOS homophobie. Le challenge était difficile, mais l'année fut riche : riche en événements, riche en opportunités, riche surtout en énergie apportée par chacun-e d'entre nous, par chacun d'entre vous.

On peut dire que tout s'est accéléré depuis l'affaire Nouchet.

Janvier 2004 : Sébastien Nouchet a été agressé, brûlé. La vigilance de l'un de nos militants a fait que nous avons pu être parmi les premières associations à nous mobiliser en soutien de Sébastien. L'exposition médiatique que nous avons eue à cette période a été sans précédent : TV, radio, presse quotidienne et hebdomadaire, réunions inter associatives. Nous avons été très sollicités.

Les limites de notre organisation en communication nous sont alors apparues. Il était nécessaire de donner la possibilité à d'autres personnes de porter la parole de l'association. Des porte paroles ont été désignés par le conseil d'administration, en plus de Ronan : Julien P., Flannan et Anne. Ils ont pu répondre à des sollicitations toujours plus nombreuses des médias : télévisions, émissions de radio, participation à des débats. D'autres personnes ont évidemment pris la parole au nom de l'association tout au long de l'année, dans des domaines sur lesquels on estime qu'elles avaient une expertise : ainsi, par exemple, c'est Christine qui est sollicitée pour tout ce qui concerne le monde du travail, Laure P., Michel ou un autre membre de la commission IMS pour ce qui concerne le milieu scolaire, Nadine ou Laure L. pour les thématiques féminines et lesbiennes. Une organisation a également été mise en place avec des professionnels (Julien P., Julien G., Fabrice) afin de produire plus rapidement des communiqués de presse.

L'actualité, nous en parlions précédemment, a été très riche cette année. L'affaire Nouchet a boosté nos revendications :

- Pénalisation de l'incitation à la haine homophobe
- Egalité des Droits : Mariage, homoparentalité
- Prévention

Jamais nous n'avions pu autant nous exprimer et mettre en avant notre association. L'organisation, prise en mains par des professionnels, a été bien plus efficace : les retombées de notre conférence de presse des Dix Ans en sont un bon témoignage.

Nos sommes des interlocuteurs reconnus et sollicités. Flannan, au nom de SOS homophobie, est membre du Conseil National de la Jeunesse, sur nomination du ministre de la Jeunesse et des Sports. Nous sommes intervenus devant un groupe de travail au Ministère de la famille, avons rencontré des Conseillers du Premier Ministre. Enfin, nous avons été reçus avec les autres associations par le Premier Ministre jeudi dernier.

Mais ce qui est le plus frappant, et qui se confirme de jour en jour, c'est que chacun-e apporte sa pierre à l'édifice et que les choses avancent ! La mise à disposition de l'association des compétences individuelles et des énergies est une richesse extraordinaire. Votre motivation, les réussites de chaque commission ont, au CA et au Bureau, nourri nos propres énergies tout au long de cette année.

2 - Bilan des Commissions et Groupes de Travail

Commission Communication

Pour rappel, nous avons décidé de suspendre la commission Communication en raison de la redondance des travaux de cette commission avec ceux d'autres commissions ou des membres du bureau, ou encore des porte paroles.

Néanmoins nous avons continué à travailler sur les dossiers de fond (groupe banlieues) et sur le projet de journée nationale, régionale cette année 2004.

Cette journée régionale a été organisée avec le CGL cette année, et a permis d'organiser des événements ciblés, tels que la distribution de kits de prévention contre l'homophobie, le soutien à un salarié victime d'homophobie, ou des actions dans des entreprises.

Groupe banlieues (Patrick)

Le Groupe a besoin de monde pour l'année prochaine !

SOS homophobie s'inquiétant d'un certain nombre d'appels reçus sur sa ligne d'écoute anonyme témoignant de l'homophobie en banlieue et afin de mieux cerner cette homophobie et de mettre en lumière les éventuelles nouvelles formes qu'elle peut prendre, une commission de travail spécifique a été montée sur ce sujet fin novembre 2003.

Son but est de récolter des témoignages qui permettront, une fois analysés de proposer des actions locales visant à prévenir et à lutter contre les discriminations liées à l'homosexualité en banlieue, et à enrichir le rapport annuel.

Nous avons commencé par dégrossir notre travail qui s'est fait sur trois axes, un communiqué de presse, un agenda d'associations et d'intervenants sur le terrain, et la création d'un questionnaire. La rentrée reprendra sur les dernières corrections et les différentes validations du bureau, l'action pourra commencer ensuite.

Commission IMS (Laure P.)

La commission IMS a également pris son envol en 2004. 17 interventions ont eu lieu, et 700 élèves ont été sensibilisés.

Des partenariats ont été montés avec diverses associations, telles que le MRAP, Amnesty International ou Ni Putes Ni Soumises.

Grande nouvelle : SOS homophobie a obtenu l'agrément nécessaire pour intervenir dans les collèges et lycées de l'académie de Versailles. Nous attendons encore une réponse d'autres académies ainsi que l'agrément au niveau national.

Maintenant que plusieurs interventions ont été réalisées, une communication plus large peut être lancée.

L'an prochain, nous espérons doubler le nombre d'interventions, former les intervenants et exploiter les compétences tout au long de l'année.

Nous essaierons de réaliser notre propre support vidéo l'an prochain, et de s'ouvrir encore plus aux régions, même si nous avons déjà réalisé des interventions hors région parisienne.

Commission Rapport annuel (et guide pratique...) (Julien P.)

Le Ra et le Guide pratique sont également des réussites importantes. Cela a représenté énormément de travail et tout le monde s'y est mis de manière très professionnelle.

Au final, aussi bien le RA que le Guide sont très réussis et je crois que l'on peut être fier de nous.

De son côté, le Guide pratique semble rencontrer un grand succès. Rappelons qu'il est publié à 40 000 exemplaires. Les associations LGBT semblent le trouver très bien, et d'après le Sneg, il est très apprécié par les homos vivant en province.

D'un point de vue financier, il a coûté 7600 euros, dont 5000 euros financés par la pub et 2600 euros par SOS h.

Comme il était prévu depuis le départ, le Guide pratique sera réédité l'an prochain pour tenir compte des changements législatifs.

Peut-être sera-t-il tiré à un plus grand nombre d'exemplaires, si le besoin s'en fait sentir et que l'on trouve des financements.

Commission Lesbophobie (Nadine)

La commission Lesbophobie a également grandement avancé dans ses missions cette année. Le questionnaire sur la lesbophobie, lancé l'an dernier, a rencontré un grand succès. Il faut maintenant l'exploiter, ce qui nécessite une revue de chaque réponse, et des analyses statistiques poussées. Le volume de données à analyser est très élevé : les membres de la commission se réunissent en ce moment deux fois par mois au minimum !

Groupe Testing (Jacques/Nicolas)

Après un an d'existence, et après des réunions riches en idées, il est apparu que ce groupe mobilisait peu. Il faut en effet du monde pour organiser des actions de testing. Par manque de participants, la commission n'a pas pu réaliser d'action l'an dernier, bien que des idées intéressantes aient été évoquées. Peut-être ce groupe sera-t-il plus actif l'an prochain ?

Commission Etudes (Jacques)

La commission Etudes a, tout au long de l'année, continué son travail de fond sur l'analyse de l'évolution des lois. Elle a répondu aux questions juridiques des écoutant-e-s.

Grande première cette année, elle a élaboré le contenu du guide pratique (voir précédemment), ce qui a occupé plusieurs réunions de la Commission.

Commission Ecoute (Christine)

La commission Ecoute a continué son travail tout au long de l'année. Une formation a été organisée cette année, qui a permis de trouver de nouveaux écoutants. Un séminaire a aussi été organisé sur deux jours, pour rafraîchir les connaissances des écoutant-e-s.

La commission a par ailleurs reçu à plusieurs reprises des intervenants extérieurs pour alimenter les connaissances des écoutant-e-s.

Groupe Courriel (Flannan)

L'association recevant beaucoup de témoignages par courrier électronique, un groupe de travail a été monté pour traiter ces éléments et répondre au mieux aux personnes qui nous contactent.

Après plusieurs mois de travail de réflexion, le service courriel a été ouvert début mai 2005, et traite chaque semaine plus d'une dizaine de témoignages (parfois plus d'une vingtaine).

Attention toutefois, les réponses par courriel ne peuvent pas être exhaustives. Les internautes sont systématiquement renvoyés vers la ligne d'écoute pour plus d'information.

Groupe 10 ans (Stéphane)

Pour les Dix ans de l'association, un groupe avait été mis en place. Ce groupe éphémère a notamment organisé une rencontre festive aux Follivores, ainsi qu'une conférence de presse suivie d'un pot avec nos principaux partenaires. Bravo !

Correspondants régionaux (Stéphane)

Cette année a été assurément riche en activités, et actions, en événements. Des interventions dans plusieurs villes (Strasbourg, Bruxelles). Des correspondants régionaux ont été désignés, ce qui était assurément nécessaire. Nous avons désormais 4 correspondants en régions, qui nous alertent sur des événements homophobes dont ils ont connaissance et qui font connaître SOS homophobie. Merci pour leur investissement !

3 - Bilan Financier + Subventions

Le bilan financier ne permet pas de couvrir l'ensemble de l'exercice, car plusieurs rentrées d'argent manquent toujours à l'appel malgré les relances du trésorier. Avec accord de l'assemblée (0 abstention, 0 contre, tous pour), l'exercice intermédiaire est approuvé.

Il n'est pas possible de voter le quitus au trésorier, qui sera donc voté à la prochaine assemblée générale une fois les comptes clos.

En ce qui concerne les subventions, Christine a relancé plusieurs dossiers. En plus des subventions habituelles (telle que celle de Pierre Bergé pour le Rapport annuel), nous avons bénéficié d'une subvention d'un montant de 15000 euros du Ministère de la Culture, qui seront notamment utilisés pour assister des victimes lors d'actions en justice, pour participer à des actions en province, et pour effectuer des tirages en nombre plus importants de nos publications l'an prochain.

4. Perspectives / projets de l'association / axes de travail

Laure, vice-présidente, présente les axes de travail de notre association en 2004 : « crise de croissance » positive mais réelle, à accompagner efficacement pour que l'association en ressorte encore plus forte, développement de notre présence en régions, le programme est vaste.

5 - Elections CA et Bureau

L'association compte 148 membres, et doit donc élire 14 administrateurs. Le résultat du vote est le suivant (45 votants) :

Nom	Voix	Nom	Voix
Philippe C.	35	Ronan R.	38
Nadine C.	37	Laurent O.	41
Jacques G.	41	Stéphane M.	38
Noëlle B.	38	Flannan O.	41
Julien G.	39	Anne C.-T.	34
Julien P.	36	Fabrice S.	34
Laure P.	21	Bulletins blancs	2

Laure L.	41	Absentions	1
Christine C.	36	Nul	1

Le nouveau CA est donc composé de : Philippe C., Nadine C., Jacques G., Noëlle B., Julien P., Julien G., Laure L., Christine C., Ronan R., Laurent O., Stéphane M., Flannan O., Anne C.-T. et Fabrice S.

Le Bureau est ensuite élu (toujours 45 votants). A noter qu'en attendant la présentation des comptes à la prochaine AG, le trésorier Stéphane M. est reconduit dans ses fonctions jusqu'à la prochaine AG, à l'unanimité. La liste proposée est composée de Ronan R. (poste de président), Laure L. (poste de vice-présidente), Laurent O. (poste de secrétaire général), Flannan O. (poste de secrétaire adjoint) et Christine C. (poste de trésorière adjointe).

Le résultat du vote est comme suit (45 votants) :

Nom	Voix	Nom	Voix
Le bureau proposé	38	Noël Mamère président	1
Laure L. présidente	1	Laure P. présidente	1
Ronan Vice-Pdt	1	Blanc	2
Julien G. président	1		

Le nouveau Bureau est donc composé de Ronan R. (poste de président), Laure L. (poste de vice-présidente), Laurent O. (poste de secrétaire général), Flannan O. (poste de secrétaire adjoint) et Christine C. (poste de trésorière adjointe), ainsi que de Stéphane M. en attendant la prochaine AG.

6 - Questions diverses

Plusieurs points ont été abordés :

- revoir le mode d'élection du bureau : il est actuellement élu par l'AG, alors que dans d'autres associations il est élu par le CA. Nous en reparlerons dans une prochaine AG (dans ce cas, nécessité de modifier les statuts avant les prochaines élections).
- élire des co-présidents, et pas un président et un vice-président. Même remarque que ci-dessus. Il pourrait être nécessaire de créer une structure pour trancher les différents éventuels entre les deux co-présidents.
- déductibilité des dons faits à l'association. Michel N. nous sollicite à nouveau sur cette question, qui est en cours de réflexion au sein de la commission Etudes.

Laurent

Commission écoute Réunion du lundi 12 juillet

Présents : Ludovic, Janick, Laure L, Gilles, Jean-Christian, Bastien, Noëlle, Ronan, Fabrice, Béatrice, Franck, Flannan, Christine.

Invité : Bertrand

Excusées : Anne, Nadine

Permanence : Florent

1 - Conformément au dogme, les écoutants procèdent à la désignation de la "référente écoute" pour la saison à venir et devinez quoi ? Gagné ! Je m'y "re-colle" !

2 - En tant que ..., outre le recrutement et la formation des candidats à l'écoute, je vous propose donc :

- des réunions beaucoup plus planifiées, en fonction :
 - o de l'actualité de l'écoute,
 - o de vos états d'âmes et autres préoccupations d'écouter(e)s,
 - o des "chantiers" en cours (du type base de données, ré indexation, etc.)
 - o des intervenants que nous souhaitons inviter (associations, syndicats, écoutants, etc.)
 - o des souhaits que vous exprimez ce soir : formation continue en réunion, soit : relecture préalable des fiches d'écoute, ré-indexation éventuelle, observations sur la ré orientation... Deux personnes peuvent éventuellement se charger de l'étude préalable des fiches.

- un séminaire de printemps dont la préparation sera collective.

3 - Divers :

- Ecoute
 - o la validation de Jean-Christian est effective, celle de Béatrice ne devrait plus tarder,
 - o Laure P. et Nicolas ont décidé d'arrêter l'écoute,
 - o il serait souhaitable que les tuteurs exercent un "soutien post validation" auprès de leur "pupille",
 - o manifestement, l'anonymat n'est pas toujours respecté sur la ligne, or, chacun est censé savoir que c'est un principe "de base" : soyons plus vigilants.
- Autres
 - o Laure L et Fabrice se chargent de finaliser l'informatisation des fiches d'aide à l'écoute et de réorientation,
 - o Janick s'est proposée pour mettre à jour les classeurs et autres documents.

4 - Evolution des plages horaires

En janvier 2005, du lundi au vendredi, les permanences d'écoute pourraient être doublées :

- de 18 à 20 heures,
 - de 20 à 22 heures,
- soit deux écoutants par soirée.

Les permanences du week-end ne changent pas : de 14 à 16 heures le samedi, de 20 à 22 heures le dimanche.

5 - Un point stat, pour finir :

	Total appels	H	F	Travail	Famille Entourage	Voisinage	Adm/Sp	Commerces	Lieux Publics
Mai 04	51 (26)*	35	16	17	7	5	3	1	2
Juin 04	51 (57)*	40	11	10	4	4	2	5	9
Juill 04	40 (33)*	26	14	8	5	6	0	2	5

	-	Paris	idf	Province	Autres appels	Mal de vivre	Agressions physiques	Rejoindre Sos	Renseignements
Mai 04		9	15	36	3	4	4	2	3
Juin 04		15	17	34	4	7	6	0	5
Juill 04		6	11	29	1	7	4	0	2

*() : chiffres 2003

Christine

Commission lesbophobie Réunion du lundi 19 juillet

L'analyse des chiffres continue, inutile de faire un compte-rendu plus conséquent !

Nadine

Commission études Réunion du lundi 30 août

Présents : Nicolas Bl., Michel N., Jean-Michel, Ronan, Laurent O., Jacques G.
Excusés : Bastien, Sébastien

1 - Ronan est venu pour avoir l'avis de la commission sur le **projet de loi de pénalisation des propos homophobes et sexistes**.

Après étude du projet nous constatons qu'il faut le compléter :

- il faut étendre aux provocations, diffamation et injures à caractère homophobes les dispositions relatives aux provocations, diffamation et injures **non publiques** à caractère raciste :
 - o Provocation non publique à la discrimination, à la haine ou à la violence raciale ou religieuse (art R 625-7 du code pénal contravention de 5e classe : 1500 € d'amende),
 - o Diffamation raciale non publique art R624-3 du code pénal, contravention de 4e classe, 750 € d'amende,
 - o Injure raciale non publique art R624-4 du code pénal, contravention de 4e classe, 1 750 € d'amende.
- compléter également par la prise en compte de l'identité de genre et donc des personnes transgenres,
- enfin il faut donner la possibilité aux associations comme SOS h. d'un droit de réponse en complétant l'article 13 de la loi de 1881 en l'étendant aux associations remplissant les conditions prévues par l'article 48-1, lorsqu'une personne ou un groupe de personnes auront, dans un journal ou écrit périodique, fait l'objet d'imputations susceptibles de porter atteinte à leur honneur ou à leur réputation en raison de leur orientation sexuelle. Jean-Michel a fait une fiche sur ce sujet que j'ai transmise par email à Ronan.

2 - Divorce : Jean-Michel a rédigé une fiche sur les principaux points modifiant les différentes procédures de divorce. En résumé les procédures sont facilitées. A priori aucune retombée concernant les lesbiennes ou les gays. Cela dit, si l'on souhaite ouvrir le mariage aux homosexuels(les) il faut également prévoir d'étendre les procédures de divorce...

3 - Etude des possibilités de déduction des dons versées à SOS h.

Michel a travaillé sur le sujet. Il a élaboré une fiche transmise par email à Ronan, Laurent et Jacques. En résumé il indique que tant que SOS h. n'a pas de réponse des services fiscaux à sa demande déjà ancienne on peut:

1. soit ne rien faire, ce qui est le cas actuellement
2. soit faire un appel aux dons, assorti d'une formule du genre "L'association étant une œuvre à caractère éducatif, social et humanitaire, ne fonctionnant pas au profit d'un cercle restreint de personnes, n'exerçant pas d'activité lucrative et ayant une gestion désintéressée, remplit les conditions fixées par la loi relative au mécénat, aux associations et aux fondations du 1er août 2003. En conséquence, les dons et les abandons de revenus ou produits consentis à l'association peuvent, de l'opinion du bureau, faire l'objet d'une réduction d'impôt dans les conditions fixées chaque année par la loi de finances."

A noter que la cotisation d'adhésion ne peut pas faire l'objet de déduction. (*hors réunion : après vérification, les cotisations d'adhésions peuvent aussi être déduites*)

Michel indique que le risque de remise en cause par les services fiscaux du don effectué par une personne physique apparaît d'une part infime et d'autre part, s'il se réalisait, tournerait à la confusion de l'administration, car SOS h. remplit à l'évidence les conditions légales.

Michel suggère d'adopter la possibilité n° 2. Il a fait une fiche détaillée transmise à Ronan, Laurent et Jacques. Les membres du bureau et du CA pourraient en être destinataires afin de prendre une décision sur la position à adopter.

Sujets reportés pour la prochaine commission :

- **Homoparentalité** : recherche de références d'enquêtes effectuées sur le développement d'un enfant au sein d'un couple homo (Stéphane a déjà dû faire des recherches, mais si certains ont des ouvrages de référence, pensez à les prendre. Il s'agit pour nous de trouver des appuis solides prouvant que le développement d'un enfant au sein d'un couple homo ne lui est pas préjudiciable). Nicolas propose que l'on invite un représentant de l'APGL afin d'échanger nos expériences.
- Vérification de la fiche "questions des écoutants".

Jacques

Commission lesbophobie

Réunion du lundi 6 septembre

Présents : Nicolas, Anne, Baba, Joëlle, Marie, Roseline, Nadine, Lionel, Sylvie, Sophie.
Excusées : Laure et Janick

Pour cette première réunion de rentrée les sujets à aborder étaient fort nombreux.

- C'est par l'émission que Serge Moatti compte réaliser sur les lesbiennes que nous avons ouvert notre réunion de rentrée. Anne, contactée par un journaliste de son équipe voulait obtenir de notre part des renseignements sur notre enquête. Il sera possible de proposer à Anne un document intéressant issu de la présentation de l'enquête à Bruxelles et des chiffres bruts de l'enquête. C'est Joëlle et Sylvie qui tenteront d'élaborer ce document qu'elles communiqueront ensuite à Anne.
- Le second point abordé concernait la finalisation de la plaquette conçue par Nicolas. Pour avancer sur le document que nous souhaitons diffuser en attendant la fin de l'étude des données de l'enquête, il nous faut à nouveau des chiffres. Une fois les différents chiffres obtenus, Nicolas pourra alors finir la mise en page. Il faut donc avancer au maximum dans l'analyse.
- Troisième point : la visite de Stéphane, une connaissance de Fabrice qui propose gracieusement à SOS h., une communication contre l'homophobie destinée à être publiée dans différents journaux. La première partie de la publicité (si on peut l'appeler ainsi), parle des gays et Stéphane de l'agence souhaitait nous rencontrer pour savoir comment décliner cette communication chez les lesbiennes. La partie gay au sein de la commission a été diversement appréciée. Stéphane a communiqué sur son travail dans une ambiance assez passionnée. Au final, il semble qu'il ait pu recueillir le matériel nécessaire à la réalisation de son travail.

Nadine

Commission événementiel

Réunion du jeudi 9 septembre

Présents : Bruno, Fabrice, Laurent, Ronan, Sophie

Ronan ouvre la réunion en précisant les objectifs de cette nouvelle commission, à savoir organiser les manifestations, salons et soirées auxquels SOS homophobie aura décidé de participer. La communication de l'association étant gérée par le bureau, cette commission événementielle remplace désormais la commission communication pour ce qui est de l'organisation des événements.

Il est procédé à la désignation d'un référent. Bruno se porte volontaire. Les membres présents votent pour.

Un premier calendrier des événements à venir est établi :

Samedi 2 octobre	Existrans
Du 22 au 23 octobre	Salon des Associations de la Ville de Paris
Du 28 octobre au 1 ^{er} Novembre	Cinéffables
Lundi 1 ^{er} novembre	Tea Dance au Tango
Du 4 au 7 novembre	Salon Rainbow Attitude (Porte de Versailles)
Du 19 au 28 novembre	Festival de Films Gays et Lesbiens de Paris
Mercredi 1 ^{er} décembre	Journée Contre le Sida
Fin janvier	Salon des Homosocialités de Marseille
Printemps	Printemps des Associations (Espace des Blancs Manteaux)
Avril / Mai	Follivores
Début Juin 2005	Conférence de presse pour le Rapport Annuel (mairie du 11 ^{eme})
1 ^{er} juin 2005	Journée contre l'homophobie
Fin Juin	Les différentes Marches des Fiertés de Province et de Paris
Été 2005	UEH (Universités Euroméditerranéennes des Homosexualités)

Nous répartissons le travail le plus urgent, pour les prochains événements :

1 - Existrans : Bruno prépare un message aux adhérents tandis que Ronan confirmera notre présence aux organisateurs.

2 - Salon des Associations de la Ville de Paris : Ronan contacte une représentante de la Mairie du 3^{ème} arrondissement afin de s'y inscrire.

3 - Festival de Films Gays et Lesbiens de Paris : Fabrice est en contact avec les organisateurs pour organiser la présence de SOS homophobie durant le Festival.

4 - Tea Dance au Tango : Nous avons déjà trouvé un DJ qui mixera gratuitement. La musique sera festive et généraliste afin de convenir à un public large : house, R'n'B, funk, disco, pop, variétés françaises. Une table de presse sera tenue.

Nous devons réfléchir à un thème et nous échanger nos idées par email le plus rapidement.

L'impression du flyer sera confiée à notre imprimeur, en même temps que la réimpression de tout le matériel de communication de SOS homophobie, afin de pouvoir négocier le meilleur tarif. Laurent se charge de se mettre en relation avec l'imprimeur.

Pour financer tout ou partie des frais d'impression du flyer, Bruno se charge de rechercher des sponsors.

5 - Rainbow Attitude

Cette année le salon dure 4 jours. Nous aurons un stand de 3m X 3m. Le montage du stand devra être achevé le mercredi avant 12h.

Le coût pour participer à ce salon s'élève à 170 EUR correspondant à l'assurance, l'inscription étant offerte. A quoi il faut rajouter les aménagements (rail 3 spots et alimentation électrique).

Laurent se charge de renvoyer le formulaire d'inscription avant le 17 septembre et d'établir un plan du stand. Laurent va également s'assurer qu'on puisse avoir un nombre de badges suffisant pour tous les volontaires.

Fabrice préparera la décoration du stand.

Bruno préparera un planning des permanences, par tranches de 3 heures.

Bruno

Bureau

Réunion du lundi 13 septembre

Présents : Ronan, Laure, Christine, Laurent, Stéphane

1 - Courrier : beaucoup de courrier en cette rentrée. Il nous aura fallu près de ¾ heures pour l'étudier !

2 - Colloques, salons, etc. : Laure et Nadine se rendront à un colloque à Rouen pour parler de la lesbophobie - Christine rencontre la CFDT le 24 après-midi

3 - Réunion de recrutement : une réunion de recrutement est prévue le 6 octobre. Tout le monde se charge de faire suivre l'info.

4 - Dons : Michel N. a longuement étudié la question, et nous indique qu'en l'absence de réponse des services fiscaux, et puisque SOS homophobie semble remplir les conditions nécessaires, nous pourrions délivrer des reçus fiscaux pour les dons faits à l'association. Nous en reparlerons au CA.

5 - Matériel de communication : il faut refaire du matériel de communication. Après recueil des besoins de chacun, nous allons faire réimprimer 20000 plaquettes, 30000 cartes, ainsi que 6000 exemplaires du questionnaire sur la famille (dès qu'il sera terminé). Laurent se charge de prendre contact avec l'imprimeur.

Laurent O.

Conseil d'administration

Réunion du lundi 20 septembre

Présents : Ronan, Noëlle, Jacques, Flannan, Stéphane, Nadine, Julien G., Laurent, Julien P., Anne.

1 - ILGA : Laurent a participé à une réunion de présentation de l'ILGA (International Lesbian and Gay Association) et de l'ILGA-Europe la semaine dernière. Ces deux structures regroupent des associations LGBT au niveau mondial et européen. Plusieurs associations françaises en font partie, et étant donnée l'importance que prend l'Europe, il est important que SOS homophobie en fasse partie. Le CA décide donc que SOS homophobie doit être membre de l'ILGA (et donc de l'ILGA-Europe). Par ailleurs, la conférence annuelle de l'ILGA-Europe se tient à Budapest fin octobre 2004. Afin de préparer la conférence 2005, qui se tiendra à Paris, et pour mieux voir comment fonctionnent les autres associations LGBT dans les autres pays européens, une personne de SOS homophobie participera à cette conférence. Un budget de 700 euros est voté à l'unanimité pour que Anne participe à cette conférence. *(hors réunion : Fabrice ira aussi à la conférence, Anne et Fabrice paieront la moitié des frais).*

2 - Projet EQUAL : l'association l'Autre Cercle a monté un projet EQUAL, financé au niveau européen, pour lutter contre l'homophobie dans le milieu professionnel. Deux personnes de SOS homophobie ont déjà participé à une réunion préparatoire de ce projet, qui devra englober d'autres associations (LGBT ou non) ainsi que des entreprises. Ronan présente rapidement le projet, et le CA décide à l'unanimité qu'il est nécessaire de participer à ce projet, dont le budget est très élevé, puisque c'est aussi notre rôle.

3 - Salariés ? : le projet EQUAL a débouché sur une question plus générale : pouvons-nous/devons-nous avoir des personnes consacrant plus de temps à SOS homophobie, en étant salarié(e)s ? Pour rappel, l'association n'est composée que de bénévoles, certains pouvant dégager du temps, et d'autres moins. Etant données les nombreuses sollicitations que nous recevons, et les différents projets sur lesquels il faut travailler, la question d'un-e salarié-e se pose. Elle sera évoquée lors d'un prochain groupe de réflexion ainsi qu'en commission Etudes.

4 - Aide aux victimes : nous sommes sollicités par un policier victime d'homophobie sur son lieu de travail. Après étude de son dossier, l'association a décidé de ne pas se porter partie civile à ses côtés. Mais étant données les subventions que nous recevons, et le fait que nous mettons souvent en avant l'aide aux victimes, le CA décide à l'unanimité d'accorder une aide de 500 euros à cette personne pour ses démarches (frais d'avocat notamment). D'une manière plus générale, une telle aide peut être envisagée, dans la mesure de nos moyens et si la victime en a réellement besoin. Il est donc important que les écoutant-e-s n'hésitent pas à demander aux appelant-e-s de nous transmettre un dossier complet s'ils/selle sentent que nous pouvons l'aider d'une telle façon, mais sans promettre une aide quelconque. Nos finances ne sont pas non plus extensibles, et nous devons donc faire des choix (par exemple monter un fonds d'aide aux victimes).

5 - Questionnaire sur la famille : le CA valide, avec quelques modifications, le questionnaire réalisé par Julien, Lionel et Ronan sur la famille, qui sera présenté prochainement.

6 - Testing : d'après les appels reçus, il y aurait une recrudescence de « guet-apens » montés par des policiers en civil sur des lieux de drague. Pour rappel, l'exhibition sexuelle en public est interdite, mais les méthodes employées, telles que rapportées par les appelants, s'apparentent parfois à une chasse aux homos. Après un débat animé, basé sur la difficulté de demander aux policiers d'agir avec plus de discernement sans pour autant ouvertement cautionner un acte répréhensible, il a été convenu que le Bureau prendrait contact avec la Police pour étudier de plus près la situation. La suite au prochain épisode...

7 - Orientations de l'année : les grandes orientations du travail de SOS homophobie seront la sensibilisation contre l'homophobie (et notamment les interventions en milieu scolaire ou professionnel), la professionnalisation de l'association, et une réflexion pour savoir comment évolueront nos revendications une fois la loi contre les propos homophobes votée.

8 - Divers : Anne continue à travailler sur le don du sang - SOS homophobie délivrera des reçus des dons effectués à l'association *(hors réunion : et aussi des adhésions)* pour qu'ils puissent être déductibles des impôts (plus d'informations dans la prochaine Lettre)

Laurent O.

Commission rapport annuel

Réunion du lundi 27 septembre

Présents : Jean-Pierre, Noëlle, Ronan, Baba, Julien L., Sébastien, Laurent N., Laure L. et Julien P.
Excusés : Jack, Flannan, Roseline

Cette réunion était destinée à faire le point sur le RA et le Guide pratique (GP): qu'est-ce qui était réussi ? Qu'est-ce que l'on pouvait améliorer ?

Dans l'ensemble, tout le monde est content des deux publications.

Le RA comme le GP ont été à de nombreuses reprises cités dans la presse au mois de juin, et plusieurs associations et institutions nous ont demandé des GP.

Deux points ont été particulièrement importants lors de cette réunion :

1 - le RA : rubriques et statistiques

Une grande partie de la réunion a été consacrée à la question du rubriquage du RA 05 et de la place donnée aux stats.

En ce qui concerne les rubriques, il y en aura 18 : agressions physiques, banlieues, commerces & services, famille, internet, lesbophobie, lieux publics, mal de vivre, milieu scolaire, police-justice, politique, presse, religions, santé, sport, télévision, travail et voisinage.

Nous avons donc opté pour un RA assez différent du précédent : cette souplesse du RA nous a paru la solution la plus intéressante pour les lecteurs et les médias.

D'une certaine façon, cela se fera aux dépens des stats que l'on ne pourra plus totalement suivre d'un RA sur l'autre, même si les stats générales continueront d'exister et si les rubriques phares du RA (agressions physiques, travail, lesbophobie, ...) seront toujours là.

2 - le GP : la réactualisation

La prochaine version « papier » du GP ne sortira qu'au printemps 2005, mais d'ici là, il y a sur le site de SOS h. une version « internet » qu'il faut tenir à jour.

Une procédure a donc été instaurée :

- Jack et Julien P. suivent l'actu pour voir ce qui est à mettre à jour et demandent à untel ou unetelle de refaire telle ou telle fiche
- la commission Etudes valide la nouvelle fiche
- elle est renvoyée à Jack, Julien P. et Laurent O. qui la met sur le site

Le programme est donc le suivant :

- cinq fiches à réactualiser : homoparentalité, pacs, discrimination, insultes et divorce
- deux à créer : mariage et don du sang
- une à envisager pour la suite : Haute autorité.

Il faudra aussi que l'on mette désormais en bas des fiches (sur le site) la date de mise à jour.

Avec toutes ces nouveautés, il est fort probable que l'édition 2005 du GP sera plus fournie que l'édition 2004. On s'achemine donc vers un format de 40 pages + 4 de couv', soit sept pages de pub et 36 de texte.

Julien P.

Commission lesbophobie

Réunion du jeudi 30 septembre

Présents : Lionel, Laure, Janick, Baba, Marie, Roseline, Sylvie, Nadine
Excusée : Joëlle

- Le texte rédigé par Joëlle, Roseline et Sophie a été envoyé à Anne pour qu'elle puisse préparer son intervention à l'émission de Serge Moati.
- Plaquette Nicolas : elle sera réalisée à partir des données que nous avons déjà et le texte précédemment cité servira de support à sa conception. Fin de rédaction de la plaquette : 20 octobre au plus tard.
- L'analyse de l'enquête :

1. Avant-propos rédigé. Il manque deux infos, mais il est quasiment prêt.
2. Analyse 'Votre Histoire' : analyse faite par Joëlle, Sylvie et Roseline pendant l'été. Reste une étude de la forme à faire.
3. Analyse 'Famille' : analyse faite par Joëlle, Sylvie et Roseline pendant l'été. Reste le fond et la forme à travailler.
4. Analyse 'Amis-Voisinage' : idem.

L'ordre du jour des commissions laissant trop peu de temps pour s'engager dans l'étude d'une partie de l'analyse et pour la terminer, il est convenu de nous retrouver pour mener ces travaux à bien et les terminer une fois pour toute.

Nadine.



Vous voulez suivre notre actualité : visitez régulièrement le site interactif :
www.sos-homophobie.org

SOS homophobie dans les médias

- plusieurs interventions cet été : France 2 (Les Hyènes), France Info, journal Ras l'Front, Illico, Têtu, La nouvelle vie ouvrière, Marianne, IB News, L'Humanité, 20 minutes, Le Figaro, Le Parisien...

Agenda

*Attention aux modifications éventuelles depuis le dernier n°. / * Tél. ligne pour connaître le lieu.*

Lundi 25 octobre	Groupe de Réflexion	CGL	20h-22h
Jeudi 28 octobre	Assemblée Générale	AGECA	20h-22h
Lundi 1er novembre	Tea Dance	Tango	18h-23h
Jeudi 4 novembre	Groupe Banlieues	CGL	20h-22h
Lundi 8 novembre	Bureau	CGL	20h-22h
Mardi 9 novembre	Commission IMS	CGL	20h-22h
Lundi 15 novembre	Conseil d'administration		20h-22h
Mardi 22 novembre	Commission Lesbophobie	CGL	20h-22h
Mardi 23 novembre	Bureau	CGL	20h-22h
Lundi 29 novembre	Groupe Testing	CGL	20h-22h
Vendredi 3 décembre	Commission Ecoute	CGL	20h-22h
Lundi 6 décembre	Commission Etudes	CGL	20h-22h
Mercredi 8 décembre	Bureau	CGL	20h-22h
Lundi 13 décembre	Groupe de Réflexion	CGL	20h-22h
Mardi 14 décembre	Commission IMS	CGL	20h-22h
Mercredi 15 décembre	Commission Evènementiel	CGL	20h-22h
Lundi 20 décembre	Commission Lesbophobie	CGL	20h-22h

Contacts

- COMMISSION ECOUTE	Christine C.	06.61.81.72.12
Planning écoute	Noëlle	06.63.93.14.36
- COMMISSION IMS (Intervention Milieu Scolaire)	Laure P.	06.13.24.67.92
- COMMISSION RAPPORT ANNUEL	Julien P.	06.60.45.90.97
- COMMISSION ETUDES	Jacques G.	06.14.07.34.85
- COMMISSION LESBOPHOBIE	Nadine	06.80.01.94.92
- Groupe Banlieues	Fabrice	06.60.70.11.67
- COMMISSION EVENEMENTIEL	Bruno	06.13.59.43.88
- Groupe Courriel	Flannan	06.03.20.15.63
LE BUREAU		
- Ronan Rosec Président	06.81.04.91.76	ronan.rosec@noos.fr
- Laure Lagardère Vice-présidente	06.61.74.48.86	laure.lagardere@wanadoo.fr
- Laurent Ortunio Secrétaire général	06.63.73.40.56	laurent.ortunio@free.fr
- Flannan Obé Secrétaire adjoint	06.03.20.15.63	artus75@yahoo.fr
- Stéphane Markowitz Trésorier	06.14.80.31.95	smarko@noos.fr
- Christine Calvet Trésorière adjointe	06.61.81.72.12	kris.calvet@wanadoo.fr
LES AUTRES ADMINISTRATEURS : Noëlle Bieven : 06.63.93.14.36 / Philippe Cavallini : 06.11.26.25.91 / Julien Guillaume : 06.75.74.02.22 / Julien Picquart : 06.60.45.90.97 / Nadine Cadiou : 06.80.01.94.92 / Jacques Giral : 06.14.07.34.85 / Fabrice Soulage : 06.60.70.11.67 / Anne Claret-Tournier : 06.11.71.90.05		

Adresses

Centre gai et lesbien	3 rue Keller, Paris 11 ^{ème}	01.43.57.21.47
Act-Up Paris	45 rue Sedaine, Paris 11 ^{ème}	(porte fond de cour digicode) 2 ^{ème} étage
Sida Info Service	190 boulevard de Charonne, Paris 11 ^{ème}	

Prochaine Lettre : novembre

Comité de rédaction : Le Bureau / Réalisation : Laurent et Ronan/ Impression & Expédition : Noëlle et Laurent